



Comité d'entreprise de l'ADEME

Réunion ordinaire du 15 octobre 2019

MOTION D'ALERTE SUR LE RETARD DES ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS ET SUR L'INSUFFISANCE DES MOYENS HUMAINS DE L'ADEME

L'engagement des budgets de l'ADEME a pris un retard jamais atteint. À quelques semaines de la clôture du budget 2019, **l'engagement juridique ne dépasse pas 49%** alors que l'objectif était de 80%. En 2018, à la même date, 60% étaient atteints et la fin d'année a été très critique.

De même pour les paiements des aides attribuées, **seuls 49% des crédits de paiement prévus pour 2019 ont été versés fin septembre.**

Les élus du comité d'entreprise alertent le président et les administrateurs de l'ADEME sur cette situation critique. Ils identifient deux causes principales : les **suppressions incessantes de postes** imposées par le gouvernement et validées par le CA et la **forte dégradation du climat et des conditions de travail internes.**

Le *lean management*, que la direction développe à grande échelle et mis en œuvre tout particulièrement depuis 2 ans avec le projet RH2020 anxiogène, se montrent contreproductifs, comme le montrent les enquêtes stress annuelles. La politique sociale menée par la direction de l'ADEME –surcharge de travail suite aux suppressions de postes et nouvelles missions, perte de sens, absence d'ambition à la hauteur de la demande sociale, insécurité des conditions de travail par la dénonciation et remise en cause de la convention du travail, individualisation excessive et injuste des rémunérations, échec des principales négociations, fatigue des salariés fragilisés, plus de dix chantiers internes concomitants...– a conduit à ce que le dialogue social soit rompu.

La récente décision en matière de politique salariale de la direction –nouvelle prime de 3000 € accordée aux seuls managers– alors que toute l'ADEME est à la peine, ne fait que provoquer indignation, démotivation et clivage entre les personnels.

Les représentants du personnel demandent au président de l'ADEME de cesser cette déstabilisation profonde et de rétablir un climat de confiance propice à un travail serein et productif en suspendant RH2020.

Les représentants du personnel demandent au Conseil d'Administration de prendre les décisions afin de mettre fin à la destruction des emplois dès 2020, pour permettre à l'ADEME de mettre en œuvre le futur budget et de démarrer le nouveau COP dans un climat plus serein.

Les représentants du personnel demandent aux administrateurs de prendre leurs responsabilités et d'exiger des moyens notamment humains, pour faire face aux enjeux climatiques et de transition écologique et sociale urgents qui nous attendent.

La motion sera lue lors du CA par le secrétaire du CE.

Vote :	POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
---------------	------------------	-------------------	------------------------

Ruven GONZALEZ

Secrétaire du Comité d'Entreprise